

Echinghen

Au fil
du temps



Bulletin
n°60

Rétrospective
2021



Mot du Maire



L'année 2021 s'est achevée comme la précédente toujours avec cette pandémie de Covid-19 et son cortège de variants.

Nous avons espéré que les vaccins nous rendent la vie familiale et sociale que nous connaissions auparavant, quand nous jouissions d'une totale liberté ! Pour la plupart d'entre nous, nous avons reçu un nouveau passeport administratif : le "pass sanitaire".

Toutefois, il est important d'accepter certaines contraintes pour le bien-être de tous. Après ce premier constat, faisons le point de la vie communale .

Votre Conseil Municipal s'est réuni à diverses reprises en 2021. Il a délibéré pour la mise en place d'une partie des projets proposés dans notre programme 2020-2026. Ainsi il a été retenu, sous réserve de l'obtention des subventions demandées, les projets suivants :

- La sécurisation de la traversée de la Commune sur la RD 234
- La rénovation de l'éclairage public avec passage en LED
- L'installation d'une vidéo protection à chaque sortie de la commune.

Programme ambitieux qui rencontrera peut-être des réticences mais qui aura le mérite d'essayer de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Vous allez découvrir ce qui s'est passé, tout au long de 2021 dans la commune en feuilletant cette rétrospective réalisée par M^{me} LASSALLE.

Un point sur le projet de la Résidence pour nos Séniors qui est en bonne voie. 2022 devrait être l'année du déroulement de la phase administrative :

signature d'une convention, dépôt du permis de construire...

Festivités et animations devraient revenir à l'ordre du jour.

La salle polyvalente doit être remise à disposition des associations et des particuliers mi-février sous réserve de l'état de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Je rappelle que la salle n'a pu être réouverte qu'en novembre 2021 ce qui nous a permis de faire le repas de nos Aînés.

En décembre, la pandémie ayant repris de plus belle et afin de respecter l'une des directives concernant les rassemblements, nous avons été dans l'obligation d'annuler l'après-midi récréative du Noël des enfants, seule la distribution des cadeaux a été maintenue.

Enfin je peux vous annoncer que la fibre optique est à votre disposition.

Vous avez maintenant la possibilité de vous y raccorder en prenant contact avec un fournisseur d'accès. Il reste 5% des foyers à desservir sur 2022.

N'ayant pu convier la population à la Cérémonie des Vœux en janvier, je vous présente tous mes souhaits remplis d'espoir pour cette nouvelle année ; une bonne santé, la réalisation de vos projets, une vie familiale et sociale épanouie dans le respect des règles sanitaires pour le bien de tous.

Prenez bien soin de vous.

Bien cordialement,

Jacques LANNOY



Les coordonnées de la mairie

Tél. 03 21 91 17 67

Fax : 03 21 33 86 57

E-mail : mairie.echinghen@orange.fr

Site : www.echinghen.com



Etat civil

Les mariages célébrés en 2021



**Jean-Claude LEVEL et
Carole BOURGUIGNON**
le 1^{er} mai

célébré par
M^{me} Maité FORYCKI,
conseillère municipale
et M. Mollat,
secrétaire de Mairie

Tous nos
vœux
de
bonheur !



**Laurent FEUTRY et
Caroline DELPIERRE**
le 31 juillet

célébré par
M^{me} Brigitte LASSALLE,
adjointe
et M. Mollat,
secrétaire de Mairie

Ils nous ont quittés cette année

Le 18 mars 2021 : Pascal TRAMECOURT

résident du foyer de Vie "la Ferme" situé route de Baincthun

Le 21 mai 2021 : Didier DACHICOURT

domicilié route de Saint-Léonard et installé à Echinghen depuis 2011

**Nous présentons nos condoléances
aux membres de leur famille**

Les nouveaux arrivants dans la commune

N. DURIEZ & A. GRESSIER
route de Saint-Léonard

M. et M^{me} KARACZ
rue de l'Eglise

C. CARTON
route de Saint Léonard

C. GRADEL
route Fleurie

T. MARKIEWICZ & N.SARTEEL
route de Tournes

J. MONFLIER
route de Saint Léonard

Les pièces d'identité

Cartes d'identité et passeport



Il faut obligatoirement s'adresser
aux services municipaux
de la ville de Boulogne-sur-Mer
ou de la ville de Saint-Etienne-au-Mont.

Le défibrillateur

Un appareil est installé au
Foyer de Vie LA FERME à la
sortie du village (direction
Baincthun)

Une présence est assurée
24h/24.

L'achat de 2 autres appareils
a été effectué. Ils seront installés début
2022, l'un à la Mairie et l'autre dans
l'entrée de la salle polyvalente.



Inscriptions sur les listes électorales

En 2022 auront lieu les
élections présidentielles les 10 et 24 avril
et les élections législatives les 12 et 19 juin

ATTENTION

**Date limite d'inscription sur les listes
électorales le VENDREDI 4 MARS 2022**

Pour s'inscrire, il faut impérativement se
rendre en Mairie avec les justificatifs suivants :

Un justificatif d'identité

Un justificatif de domicile

Il est également possible de s'enregistrer
via un formulaire numérique sur le site :

service-public.fr

Collecte des déchets

Se conformer au calendrier
distribué en début d'année par les services de
la CAB, en respectant au mieux le tri sélectif.
Des exemplaires sont disponibles en Mairie.



Quelques numéros à retenir

- Pompiers : 18*
- SAMU : 15*
- Police : 17* (*) ou 112 depuis un portable
- CRRAL :
(contacter le médecin de garde) 03 21 71 33 33
- Hôpital Duchenne : 03 21 99 33 33
- Centre anti-poison : 08 25 81 28 22
ou 03 20 44 44 44
- SOS mains doigts : 03 20 95 75 00
- Centre anti-brûlures : 03 20 51 92 80
- Médecins de garde : 03 21 71 33 33
- Pharmacies de garde : 08 25 74 20 30

Les délibérations du Conseil Municipal

LORS DE LA RÉUNION DU 5 MARS 2021

Vote à l'unanimité du compte administratif 2020

Report du solde de trésorerie
au 31/12/2019 : 185 895,75 €

Section de fonctionnement :

Recettes : 336 150,09 €
Dépenses : 206 997,09 €
Résultat : 129 153,00 €

Section d'investissement :

Recettes : 19 894,35 €
Dépenses : 49 040,36 €
Résultat : - 29 146,01 €

Solde de trésorerie
au 31/12/2020 : 285 902,74 €

Vote du budget primitif 2021 : budget en équilibre

Section de fonctionnement :

Recettes : 582 888,25 €
Dépenses : 582 888,25 €

Section d'investissement :

Recettes : 397 546,84 €
Dépenses : 397 546,84 €

Il a été décidé l'achat de 2 nouveaux défibrillateurs qui seront installés l'un à la Mairie et l'autre dans le hall d'entrée de la Salle polyvalente.

LORS DE LA RÉUNION DU 28 JUIN 2021

Le renouvellement de la bourse municipale de 150 € (sous conditions)

Le renouvellement de l'aide participative de 90 € aux activités sportives et culturelles (sous conditions)

La création de l'aide participative à une quote-part de la cantine scolaire (sous conditions)

La réfection générale du réseau d'éclairage public (passage en LED) et la demande de subventions

LORS DE LA RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2021

Sécurisation de la traversée de la Commune sur la RD 234 et demande de subventions

L'implantation d'un nouveau miroir à l'intersection de la rue de l'Eglise et de la RD 234 afin de palier à l'angle mort qui ne permet pas de s'engager sur la RD 234 en toute sécurité.



Visite de la Sous-Préfète, Madame Dominique CONSILLE



Le 1^{er} septembre 2021, visite de la Sous-Préfète Madame Dominique CONSILLE.

Ce fut l'occasion de lui présenter la Commune et de lui montrer les réalisations déjà effectuées. Nous lui avons également soumis les projets sur lesquels l'équipe municipale s'est engagée sur le mandat 2020-2026.

LA SALLE POLYVALENTE

remise en service durant le mois de novembre, elle a été rapidement refermée pour respecter les règles sanitaires.

Pour cette année 2021, l'ouverture aux associations et à la location a été conditionnée par les recommandations gouvernementales.

LE RECENSEMENT INSEE

prévu initialement pour notre commune en janvier 2020 a été reporté en raison du COVID.

Il aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. L'agent recenseur officiel sera M. Emmanuel MOLLAT.

La vie du village

Les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021



Pour des raisons sanitaires et pour l'organisation de ces élections, il a été décidé de transférer les deux bureaux de vote dans la Salle polyvalente.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont proposées spontanément pour tenir les permanences des différents bureaux avec les conseillers municipaux.



Résultats des élections

Aux départementales :
Olivier Barbarin, Sandra Mille

Aux régionales :
liste de Xavier Bertrand

Démarche citoyenne de jeunes inscrits de la commune.



Travaux et aménagements

Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie

2021 a vu la finalisation de la première tranche des travaux de pose des 8 poteaux incendie.

A noter que 3 d'entre eux avaient été installés en 2020.

La deuxième tranche consistera à équiper deux secteurs avec des citernes à incendie : Montauban et les Vingt mesures.

L'étude de ce projet se fera en 2022 pour une réalisation en 2023 sous réserve de l'obtention de subventions.



Route de Tournes



Route de Tournes



Route de Saint-Léonard



Route de Baincthun



Route de Tournes (haut)

Peintures et embellissement

L'entreprise HERLIN PEINTURE a travaillé à la remise en valeur de différentes boiseries extérieures, de la barrière et des garde-corps de l'église, de la mairie et de la salle polyvalente.



Les boiseries de la fontaine ont aussi été nettoyées et ont reçu deux couches de finition d'huile de bardage sur les poutres.



Travaux et aménagements

Abri bus

Un nouvel abri bus route de Baincthun à l'arrêt "Esprés"



Accès au terrain de sport



Création d'un escalier avec portillon sur le côté droit de la salle polyvalente pour faciliter l'accès aux piétons et laisser l'usage exclusif de la barrière aux services municipaux. Il y aura donc une modification du mode d'accès au terrain de sport.

Lorsque les travaux seront complètement achevés, un avis sera déposé dans les boîtes aux lettres et les personnes intéressées devront se manifester en Mairie.

Urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, la Saisine par Voie Electronique (SVE) est devenue un des moyens d'enregistrement et de réception des demandes d'autorisation d'urbanisme pour chaque commune.

Pour cela, une adresse électronique dédiée à ce nouveau dispositif vous sera communiquée ultérieurement.

Les fossés

Comme chaque année l'entretien des bas-côtés et le curage des fossés ont été réalisés, permettant d'évacuer rapidement les eaux de ruissellement très abondantes en certaines périodes.



Les trottoirs

En juin, fin de la réfection des trottoirs le long de la RD 234 route de Saint-Léonard au niveau des habitations n° 564 et 592.



Travaux et aménagements

Fleurissement

Merci à Messieurs BOUTOILLE, MOLLAT et FORTIN pour le fleurissement des espaces verts et le soin qu'ils apportent à l'entretien du village.



Incivilités

Malheureusement, on constate encore de nombreuses incivilités qui viennent régulièrement empoisonner notre quotidien et dégradent l'image de notre village !



Cérémonies

8 Mai et 11 Novembre au Monument aux Morts

Hommage des élus et de la population à nos soldats morts pour la France.



14 Juillet

Cette année, c'est avec plaisir que nous avons pu renouer avec la tradition : remise des livres et vin d'honneur après le défilé au monument aux Morts.



Festivités

Les conditions sanitaires de l'année 2020 n'avaient pas permis d'organiser le repas de nos aînés et, même si les personnes inscrites avaient pu bénéficier de plats à emporter confectionnés par le restaurant STEF, il manquait le plaisir de se retrouver et de passer un agréable moment.

Repas des Aînés

27 novembre 2021 ce fut chose faite avec le repas des aînés concocté par M., M^{me} Maillard et Julien du restaurant "Les amis de Stef".



La préparation des cadeaux.

Les natifs de 1956 ont sûrement eu un petit pincement au cœur en recevant l'invitation, mais ils n'ont pas été chagrinés très longtemps...et ont participé avec enthousiasme à ce bon moment !

Le repas était excellent et l'ambiance chaleureuse animé par Patrick Déclémy.



Festivités



Et une bougie de plus pour Elie en très joyeuse compagnie.



Noël des enfants

Les plus jeunes n'ont malheureusement pas eu la joie de rencontrer le Père Noël ! En fin d'année, le COVID a de nouveau perturbé les festivités !

Le spectacle prévu et le goûter ont été annulés. Néanmoins les cadeaux étaient au pied du sapin dans la Salle polyvalente ! Et nous espérons qu'ils ont fait des heureux !



Un peu d'histoire...

Parution du Dimanche 31 Mai 1981

LA VOIX DU NORD DU DIMANCHE

ECHINGHEN

Comment, à Echinghen, l'école est devenue salle des fêtes

Depuis sept ans, il n'y a plus d'école, à Echinghen. Un village sans école pourrait être un village sans âme mais, heureusement, souffle un esprit de solidarité accrue dans la communauté.

Il n'y a pas d'école, mais une commission scolaire qui, à l'avènement de la nouvelle municipalité, se pencha sur la question de la réouverture de l'établissement.

Chiffres en main, c'était possible, Echinghen comptant une trentaine d'enfants (en 1977) d'âge primaire. Aussi, les membres de la commission passèrent-ils dans tous les foyers, pour opérer une enquête.

Les conclusions de celle-ci se révélèrent négatives, car il n'aurait pas été possible d'ouvrir une classe avec les huit ou neuf enfants susceptibles de la fréquenter.

Pour les parents ayant répondu «non», se posaient divers problèmes : crainte du changement d'école, absence de cantine, la commune n'ayant pas les moyens d'en créer une. Or, quand le père et la mère travaillent à l'extérieur, comment résoudre autrement la question du déjeuner des enfants ?

L'école, c'est fini

Après ce sondage, le conseil municipal demanda donc la désaffectation provisoire de l'école, afin de pouvoir l'utiliser comme salle des fêtes.

Aujourd'hui, la commission scolaire poursuit son activité. Elle eut, en effet, à se pencher sur les possibilités d'accueil offertes par les écoles des communes voisines, sur la question du ramassage scolaire, sur l'attribution d'une allocation scolaire.

Mais revenons à la création de la salle des fêtes, qui est désormais effective. Repeinte et agréablement aménagée, elle peut accueillir une centaine de convives à l'occasion, par exemple, du banquet annuel ouvert à toute la population et qui remplace les traditionnelles agapes de la Saint-Eloi.

Cette salle est à la disposition de tous ceux qui veulent organiser une réception dans des conditions d'accueil qui vont encore s'améliorer, puisqu'existe le projet de parfaire l'aménagement de la cuisine.

La nouvelle salle des fêtes sera donc un outil pré-

cieux dans l'animation d'un village qui possède aussi sa commission des fêtes et ne veut pas s'endormir...

D.A.



La salle des fêtes rénovée

(Ph. "La Voix du Nord")

Fermeture de l'école communale en Septembre 1973.